



À LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

# GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

12, RUE CHRISTINE DE PISAN – 75017 PARIS ■ TÉL 33 (01) 44 15 86 20 ■ Fax 33 (01) 44 15 86 36

*Le Grand Maître*

Le 20 octobre 2010

Mes Très Respectables Frères Grands Maîtres Provinciaux,

Vous avez tous remarqué pendant la période difficile que nous venons de traverser, que l'opposition de Claude SEILER avait trouvé son terrain de prédilection dans les Ateliers du Rite écossais ancien et accepté.

Cet état de fait ne trouve pas sa raison dans le capital de sympathie que le personnage pouvait espérer et il est malheureusement patent, que les réseaux Internet ont permis au groupe qui a entrepris de déstabiliser la Grande Loge Nationale Française, d'instrumentaliser à outrance les réseaux du Suprême Conseil.

Nous l'avions d'ailleurs signalé à Serge POULARD qui, bien entendu, n'était pas lui-même en cause, mais preuves en mains, avait constaté que les Ateliers dépendant de sa juridiction, à commencer par ceux de Paris – Région Parisienne, s'étaient largement investis dans le combat de FMR.

Serge POULARD a été remplacé dans des conditions qui ne nous ont pas été explicitées et finalement, ne nous regardent pas. Toutefois, son remplacement s'est accompagné d'un mouvement en faveur des FMR MYOSOTIS et l'influence des membres des Ateliers du Suprême Conseil est devenue plus évidente et la pression sur les jeunes Vénérables installés, palpable ...

Vous en aviez tous fait le constat !

C'est là, une violation grave et intolérable du principe de l'indépendance des juridictions et cette action sournoise à l'intérieur des Ateliers bleus engage la responsabilité du Suprême Conseil.

Nous ne pouvons tolérer cette espèce de noyautage qui fait des Vénérables Maître en chaire des auxiliaires des chapitres ou autres aréopages.

Je veux bien admettre que les membres du Suprême Conseil ne sont pas directement impliqués, mais ils sont totalement responsables de cet état de fait qui a mis en difficulté l'Obéissance, d'autant que tout ce mouvement s'est accompagné de « discours » revendicatifs qui méritent d'être éclaircis par le rappel d'une règle fondamentale intangible et incontournable.

C'est la Grande Loge Nationale Française qui, étant reconnue sur le plan international, légitime toutes les juridictions « amies », dans la mesure où ces dernières respectent sa Souveraineté.

Il est donc urgent de mettre au clair cette question par une discussion franche et sans arrière-pensée qui obligera à une prise de conscience et de responsabilité.

C'est pourquoi, sans autre volonté que celle de préciser les choses et lisser tous malentendus, je vous invite à relayer mon discours dans vos Provinces, en prenant attache avec les Responsables de cette estimable juridiction.

J'invite, de mon côté, le Souverain Grand Commandeur à convenir d'une rencontre à bref délai pour apaiser toute tension et instaurer le dialogue nécessaire à une parfaite compréhension réciproque.

Veuillez croire, Mes Très Respectables Frères Grands Maîtres Provinciaux, à l'assurance de mes salutations les plus fraternelles.

François STIFANI



*P.J. : Pour information et à titre strictement confidentiel ci-joint copie du courrier adressé ce jour au Très Illustre Souverain Grand Commandeur*



À LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

# GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

12, RUE CHRISTINE DE PISAN - 75017 PARIS ■ TÉL 33 (01) 44 15 86 20 ■ Fax 33 (01) 44 15 86 36

*Le Grand Maître*

Suprême Conseil pour la France  
Monsieur Jean-Luc FAUQUE  
128 Avenue De Villiers  
75017 Paris

Le 20 octobre 2010

Très Illustre Souverain Grand Commandeur,  
Mon Bien Aimé Frère,

La Grande Loge Nationale Française, après une période difficile, vient de voir ses comptes approuvés.

Je reviens donc comme nous en étions convenus, lors de notre dernière conversation téléphonique, sur le courrier que vous avez signé pour compte du Suprême Conseil et que vous avez estimé utile de circulariser largement dans un climat d'ensemble qui ne s'y prêtait guère. Ce fut du plus mauvais effet et a ajouté au trouble des Frères largement tourmentés par une véritable « campagne hors normes » dirigée par des membres de votre juridiction.

J'avais, à l'occasion de nos différents entretiens et rencontres, vu en vous un homme ouvert, très attaché à la Grande Loge Nationale Française dans laquelle vous êtes né en qualité de Maçon et nous avons reconnu l'existence de certains malentendus qui pouvaient être dissipés sans difficultés.

J'ai donc caressé l'espoir de voir disparaître certaines tensions entretenues par le non-dit et issues d'antiques incompréhensions.

Ce courrier qui, je le répète, fut du plus mauvais effet et aurait dû s'accompagner d'un second courrier ou d'une lettre ouverte précisant que la « réaction » du Suprême Conseil n'était en rien une volonté de distanciation dans nos relations.

Je regrette que vous ne m'ayez pas entendu lorsque je vous ai invité à faire cette mise au point !

Mon regret est d'autant plus grand, que votre courrier a bien été interprété, comme on pouvait le craindre, en faveur d'un vote négatif, **mettant en danger la survie de l'Obéissance avec des conséquences insoupçonnées !**

FMR MYOSOTIS, dont la majorité des membres relève de votre juridiction, a pris appui sur ce courrier pour lancer un appel aux Frères du R.E.A.A. en faveur du NON.

Je vous ai alerté comme votre prédécesseur sur l'investissement notable des chapitres et aréopages du S.C.R.E.A.A. en faveur de Claude SEILER et FMR MYOSOTIS et cette tendance est devenue de plus en plus claire à mesure que la date du vote s'approchait.

Les Grands Maîtres Provinciaux ont bien identifié les Loges qui se sont investies dans l'opposition et on peut dire qu'il s'agit de Loges pratiquant le R.E.A.A. et qui comptent dans leurs effectifs beaucoup de Frères membres de votre juridiction.

Serge POULARD, en son temps, m'avait répondu qu'il ne s'était pas personnellement investi dans ce mouvement et par voie de conséquence, le Suprême Conseil n'était pas en tant que tel impliqué.

Il n'en reste pas moins que cette réponse ne traduit pas la réalité et qu'on est obligé de constater que le Suprême Conseil s'est bien impliqué dans ce mouvement dans la mesure où ses cadres des chapitres et aréopages se sont largement investis dans un combat contre la gouvernance de la Grande Loge Nationale Française.

Je précise que l'heure n'est pas au conflit, mais sur ce constat aux responsabilités.

Vous avez fait état du principe d'indépendance des juridictions que la Grande Loge Nationale Française a toujours, pour sa part, respecté. Vous ne pouvez donc ignorer qu'il s'impose tout autant à votre juridiction qui ne peut, en aucun cas et sous aucun prétexte, s'immiscer dans les affaires de la Grande Loge Nationale Française, Grande Loge souveraine, régulière et reconnue dans toutes les hémisphères.

C'est pourquoi, je vous invite à prendre la mesure de cette difficulté et m'indiquer ce que vous comptez faire pour que de tels faits cessent et ne se renouvellent jamais.

J'appelle de mes vœux une rencontre à bref délai, à l'occasion de laquelle vous pourrez m'indiquer les ajustements que vous voudriez apporter à nos relations, en gardant présent à l'esprit que j'entends bien sûr que le Suprême Conseil soit souverain indépendant, mais aussi responsable et en harmonie avec la Grande Loge Nationale Française qui, par la régularité maçonnique, lui confère la légitimité sur le plan international.

Ce courrier doit être lu avec le meilleur esprit et vous devez être convaincu que je suis animé par le seul désir de voir les Frères de la Grande Loge Nationale Française heureux et épanouis, tant soit dans les Loges Bleus que dans celles des juridictions « amies ».

Il ne peut donc exister entre nous aucun différend et il n'est rien que l'on ne puisse clarifier, pour éviter que de tels faits ne se reproduisent.

Je ne crois pas utile de donner de publicité à cette correspondance et je vous invite à prendre attache avec mon secrétariat pour une entrevue qui s'avère indispensable où vous pourriez être accompagné des personnes de votre choix.

Veuillez agréer, Très Illustre Souverain Grand Commandeur, Mon Bien Aimé Frère, l'expression de mes fraternelles salutations.

François STIFANI

